

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS67

présenté par

M. Dharréville, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
M. Dufrène, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 44 A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article ajouté par le Sénat prévoit le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans.

Nous y sommes fortement opposés.

C'est pourquoi nous en demandons la suppression.